

## UNE SIMPLIFICATION : le prélèvement automatique de vos prochaines factures

Pour bénéficier du prélèvement automatique, il vous suffit de nous faire parvenir l'autorisation de prélèvement figurant ci-dessous, après l'avoir remplie et signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

Ce service est :

- SANS FRAIS** : toutes les opérations de prélèvement sont gratuites,
- SANS RISQUE** : vous recevrez vos factures vingt jours avant le prélèvement, et vous pourrez, sur simple demande, faire annuler définitivement votre prélèvement quand vous le désirez.

### SI VOUS RETENEZ notre PROPOSITION :

☞ veuillez retourner l'autorisation de prélèvement ci-dessous, et un R.I.B., à l'adresse suivante :  
 REGIE MUNICIPALE de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT – 5, Rue Jean Lissar – 64240 HASPARREN,

☞ ou la déposer au Bureau de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement – 4, Place de Verdun – 64240 HASPARREN.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le ☎ 05.59.29.17.72

**N.B.** : Le prélèvement n'interviendra que lors d'une prochaine facture. La mention « Montant prélevé le \_\_\_\_\_ sur le compte n° \_\_\_\_\_ » figurera dessus.

✂-----

### AUTORISATION de PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

**N° NATIONAL D'EMETTEUR : 008387**

#### NOM et ADRESSE du DEBITEUR

NOM, Prénoms : \_\_\_\_\_

Ou RAISON SOCIALE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

#### NOM et ADRESSE du CREANCIER

REGIE MUNICIPALE de l'EAU et

de l'ASSAINISSEMENT

5, Rue Jean Lissar

64240 HASPARREN

#### COMPTE A DEBITER

NOM et ADRESSE de l'ETABLISSEMENT BANCAIRE : \_\_\_\_\_

Code Etablissement	Code Guichet	N° de Compte	Clé
_____	_____	_____	_____

DATE : \_\_\_\_\_ SIGNATURE